

Les logiciels libres...libres

Soumis par robocop
08-07-2005

Le projet de loi DADVSI ne sera pas réexaminé avant le mois d'octobre. Bonne idée comme cela on pourra passer des vacances tranquilles et nos députés aussi. En attendant une très bonne nouvelle puisque ce mercredi 6 juillet au matin, les députés du Parlement Européen ont rejeté en seconde lecture la directive sur les brevets logiciels avec une forte majorité : 648 voix pour, 14 contre et 18 abstentions!

Linux rulez! Vive le pingouin! Vu le rejet par le Parlement, il est fort peu probable que le projet de loi DADVSI soit voté. On a eu chaud aux puces! Longue vie à META!